



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Bourse agricole de la MRC des Maskoutains

L'aide financière sera plus généreuse cette année

Saint-Damase, le 17 septembre 2026 – C'est à Saint-Damase, sur la ferme Cabri Génétique International, que la MRC des Maskoutains, la Fondation AGRIA et tous les partenaires de la Bourse agricole ont lancé officiellement la 19^e édition. Cette année, les récipiendaires recevront un montant de 12 500 \$ chacun pour concrétiser leurs projets d'entreprise. La date limite pour transmettre un dossier est le 13 novembre.

Depuis la création de cette Bourse, plus de 400 000 \$ ont été remis à une trentaine de jeunes entrepreneurs agricoles.

« Cette année, la MRC est très fière d'annoncer que le montant de chaque bourse passe de 10 000 \$ à 12 500 \$. Pour y arriver, nous avons pu compter sur des partenaires qui, comme nous, croient à l'importance d'encourager les jeunes entrepreneurs et entrepreneuses agricoles en leur permettant d'exercer le métier qui les passionne. Nous remercions chaleureusement nos partenaires pour leur contribution », a souligné M. Simon Giard, préfet de la MRC des Maskoutains.

La Fondation AGRIA participe au financement de la Bourse agricole depuis le début.

« Depuis 2007, la Fondation AGRIA marche aux côtés de la Bourse agricole de la MRC des Maskoutains. Année après année, elle porte une mission qui nous tient tous à cœur : faire éclore la relève de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, en soutenant celles et ceux qui choisissent de bâtir leur avenir dans nos champs, nos étables et nos entreprises d'ici », a mentionné M. Renaud Péloquin, administrateur et trésorier de la Fondation AGRIA.

Critères et procédures

Le soutien financier vise à reconnaître les efforts des jeunes entrepreneurs âgés de 18 à 40 ans. Ils doivent être propriétaires ou en voie de le devenir, en partie ou en totalité, d'une entreprise agricole située sur le territoire de la MRC des Maskoutains. Également, ils doivent être membres de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ), détenir une formation répondant aux critères de la Financière agricole du Québec et avoir au moins un an d'expérience en agriculture.

Pour participer, il faut soumettre un formulaire d'inscription disponible à la MRC des Maskoutains ou sur son site Internet au mrcmaskoutains.qc.ca. Le formulaire doit être accompagné d'un plan d'affaires ou d'une description complète du projet justifiant un besoin de financement et d'une lettre de motivation expliquant les particularités du projet. La date limite pour soumettre les dossiers de candidature est **le 13 novembre 2026, avant 16 h 30**.

La Bourse agricole de la grande région de Saint-Hyacinthe est offerte grâce à la contribution de la MRC des Maskoutains et de la Fondation AGRIA, en collaboration avec les partenaires suivants : la Fédération de l'UPA de la Montérégie et les Syndicats de l'UPA Vallée maskoutaine et Maskoutains Nord-Est, Financement agricole Canada, M^{me} Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, la Société d'Agriculture de Saint-Hyacinthe, le Réseau Agriconseils Montérégie, M. Jean-Bernard Émond, député de Richelieu, Trouw Nutrition, Promutuel Assurance Bagot, Therrien Couture Joli-Cœur, Agiska Coopérative, Desjardins Entreprises et la Chambre de commerce de la grande région de Saint-Hyacinthe.

Fait à souligner, la Bourse agricole s'inscrit directement dans la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) 2025-2030 de la MRC, plus précisément dans l'un des cinq chantiers stratégiques, soit celui du soutien à l'entrepreneuriat et à la relève.

Pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez contacter monsieur Steve Carrière, commissaire au développement agricole et agroalimentaire, au 450 774-3141, poste 7227.

- 30 -

Source : Service des communications
MRC des Maskoutains
450 774-3141, poste 3137
dbegin@mrcdesmaskoutains.ca

[MRC des Maskoutains](#)
[Comités de bassin versant maskoutains](#)
[Matinées gourmandes](#)